reçu le 17 janvier 1793.

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE
C 1 N 203

FILLEAU

1 203

ARC 27 d. 3

Citoyens Académiciens,

En 1789. J'ai eu l'honneur de vous adresser des observations sur la nécessité d'extraire avec le forceps courbe, la tête d'un Enfant simplement arrêtée au détroit inférieur du Bassin, soit pour éviter à la Mere un long et pénible travail, ou à l'Enfant la perte de Savie. Entre plusieurs faits qui se sont présentés depuis à ma pratique, je vais vous en exposer un qui vient à l'appui de mes observations sur ce genre d'Enclavement.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

La femme du nommé Grégoire Chevalier Laboureur dem.t au hameau de Fitouville p.sse de Saclas, âgée d'environ vingt huit ans, de taille moyenne, ressentit des douleurs pour mettre un premier Enfant au monde le jeudi huit Novembre dernier après midi.

La Sage-femme du lieu qui l'avoit assistée pendant la nuit, voyant que vers le matin l'accouchement ne se terminoit pas, quoi que cette femme eût eu, et eût encore des douleurs assez fréquentes et assez vives, que les Eaux se-

fussent écoulées dix minuit, et que la Tête de l'Enfant fut tout à fait descendue, demanda un Chirurgien accoucheur.

celui que l'on appella d'abord, passa toute la journée du neuf auprès de cette pauvre femme, dont il augmenta les souffrances par des attouchemens aussi inutils que dangereux.

Le Mary impatienté par les souffrances de son Epouse, vint me chercher; je me rendis auprès d'elle ce même jour à Sept heures du Soir. Je la trouvai très fatiguée, tant du long et pénible travail qu'elle avoit eu depuis la veille, que des tentatives infructueuses qu'avoit fait le Chirurgien, avec ses mains, pour extraire l'Enfant, tout tout depuis qu'on étoit parti pour venir me chercher.

En touchant cette femme, je trouvai au cuir chevelu de l'Enfant, une tumeur molle, grosse comme un œuf de Pigeon, dont la pointe se présentoit à la vulve.

Pour prévenir les accidents qui pouroient résulter de ce trop long et trop pénible travail, et aussi pour sauver la vie à l'Enfant, s'il en étoit encore temps, je me hâtai de l'Extraire avec le forceps courbe, ce que je fis avec assez de facilité, (ce dont j'ai été surpris, car quoique l'Enfant fut mort, sa Tête, très grosse, étoit encore ferme.) La tumeur du cuir Chevelu étoit située directement sur le Sommet de la tête, ce qui annonce que cet Enfant étoit dans la meilleure position, et que la difficulté de cet accouchement ne provenoit que

d'un certain dégré de dispropostion entre la tête de l'Enfant, et le détroit inférieur du Bassin de la mere, que les efforts de l'uterus n'avoient cependant pu vaincre:

Je croix que si j'avois été mandé dès le matin, auprès de cette femme, je lui aurois épargné de longues et inutiles douleurs, et que j'aurois indubitablement sauvé la vie a Son Enfant? comme je l'ai heureusement fait en bien d'autres cas, avec le Secours de cet instrument, que les mains de l'accoucheur ne peuvent suppléer, quoi qu'en dise l'auteur de la Lucinade. * . 2

* Med. Edair. tom 4. N°. 11. pag. 129 et Suiv. Decemb. 1792.

2 Parmi les observations que j'ai presenté à l'academie en 1789. il y en a une pareille a celle-ci, qui m'a été communiquée par feu M. Butter, dont le Mérite et les Talens sont connus. il y en a une Seconde qui m'a été fournie par un autre Chirurgien accoucheur, par laquelle je constate que faute de ce Secours la mere et l'Enfant ont péri. ce qui appuie, ce que M. Butter a dit à ce Sujet dans Son Mémoire Sur l'usage du forceps courbe qu'il a présenté a l'academie de Chirurgie, mais qui n'a pu être inséré dans ses mémoires pour les causes y enoncées tome 5e. page 745. dont voici la copie.

= il décide (L'Enclavement) la perte de celle ci = Soit pendant le travail, soit en Suitte de coucher; = Pendant le travail par les convulsions les hemorragies = les ruptures de matrice aux quelles il donne lieu, ou = même par la seule impossibilité, faute de Secours, de se = délivrer de Son fruit. &c.

Observations Sur l'utilité des injections dans la Matrice, après une fausse Couche, où l'arriere-faix a séjourné, afin d'en faciliter l'expulsion, et de préserver les humeurs de l'accouchée de l'infection putride.

Frappé du décès de plusieurs victimes, et étonnement de la mort d'une jeune femme à la suitte d'une fausse couche après laquelle le délivre a séjourné dans la Matrice, et a occasioné une infection putride dans les humeurs, mais dans le traitement de laquelle le régime et les injections dans la Matrice ont été négligés, quoi que je les eût expressément recommandées, j'ai cru devoir rassembler quelques observations que j'ai recueillies sur cet objet, et les présenter à l'académie de Chirurgie, afin qu'elle en fasse la Comparaison, et qu'elle juge si je suis dans les vrais principes.

La femme du nommé Gavet Serrurier demt à Meunecy, âgée d'environ vingt cinq ans, fit à Cheval un voyage à Etampes pour y venir voir ses Parents, étant grosse, pour la premiere fois, au terme d'environ trois mois. Elle ne tarda pas à ressentir les suittes de cette imprudence. des douleurs aux reins et une perte legere lui annoncerent* l'expulsion de son fruit. elle eut recours à une Sage-femme de notre ville, qui reçut l'Embrion, mais qui ne pût à l'aide d'un fil le cordon qui cassa, extraire le délivre.

* le 6. 7bre 3e

Je fus mandé, mais je trouvai le col de la Matrice tres serré sur ce délivre, j'annonçai que son extraction

étoit impossible, qu'il fallait l'abandonner à la nature, et que pour lui en faciliter la besogne, et empêcher que la putréfaction ne fît une impression sur la matrice, et ne corrompît les humeurs de la mere, il fallait faire souvent dans son sein des injections emmollientes, avec une seringue que je prêtai à cet effet, et d'ailleurs lui faire garder un régime.

Nous excitai les parents de cette jeune personne à faire ce que je venois de conseiller, je leur citai l'exemple d'une jeune femme de notre ville, qui fait le sujet de l'observation suivante, de ces néanmoins mes désirs ne furent point satisfaits; les femmes du peuple de nos cantons ont des scrupules qui leur coutent chers, il faut aussi que ce que nous leur conseillons plaise à leurs parents et à leurs gardes.

Le délivre a été expulsé naturellement le Sixième jour après l'accouchement. Les vidanges qui avoient pris un caractere putride, continuerent à couler de même; la fievre de lait au lieu de diminuer non seulement continua, mais elle prit même de l'intensité, et les redoublements et autres symptômes de la fievre putride ne furent plus équivoques. On me

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

on me joignit alors un Medecin qui approuva les secours prophylactiques que j'avois proposés, mais il n'étoit plus temps de les employer, la fievre putride étoit déclarée il fallait la traiter. En conséquence on réitéra l'ipécacuanha que j'avois déjà fait prendre à la malade, mais malgré un

traitement anti-putride, le lait, infecté, s'est épanché dans le bas ventre, de Sorte que le 11.bre suivant j'y ait fait une ponction à la faveur de laquelle il en Sorti environ deux pintes de petit-lait très puant.

L'accès de l'air extérieur, dans cette cavité a Sans doute contribué a augmenter le dégré de putréfaction de ce qui s'y est accumulé de nouveau, car la vive irritation, et l'inflammation gangreneuse se sont bien-tôt manifestées dans ces parties, ce qui a fait périr la Malade peu de jours après.

Je croi que des injections fréquentes dans la matrice, aidées par un régime convenable, en auroient paré à ces inconvenients fâcheux; je fus, fondé à le croire d'après le Succès qu'elles ont eu chez les personnes qui font le sujet des observations Suivantes.

2e. Obs. --- L'Epouse d'un Citoyen de notre ville, ci devant Employé au grenier à Sel, fit une fausse couche, quelque temps avant celle qui a donné lieu à l'observation précédente, au terme de trois à quatre mois; L'Embrion Sortit d'abord, mais on ne pût extraire le Délivre. un de mes Confreres, qui en mon absence avoit reçu l'Enfant, conseilla d'abandonner, à la Nature, l'expulsion du Délivre. à mon retour je conseillai la même chose, et j'ajoutai que pour lui en faciliter l'ouvrage par une détente, de même que pour parer aux inconvenients de la putréfaction, il fallait non seulement garder un régime convenable que je prescrivit, mais aussi injecter Souvent la Matrice. Je fus

chargé de ce soin, par cette jeune personne au dessus des préjugés vulgaires; et elle le seconda par un régime si exact, que pendant douze jours elle ne prit que des legers boissons acidulées, et quelques tasses d'eau de Soulez; aussi malgré la sortie du délivre en petits morceaux, elle ne fut ressenti d'aucuns des effets de la Subtéfaction, et fut rétablie en peu de temps de la foiblesse que lui avoit occasionné cet accident, et le rigoureux régime qu'elle a observé pour en empêcher les fuites fâcheuses.

3e obs. - - - - - La femme du nommé henry Sinadeau Savetier, aussi à Estampes, eut sans cause apparente, une perte vers le cinquième mois de sa troisième grossesse; une Saignée la calma, Elle en eut une seconde quelques temps après qui fut aussi calmée par une Saignée et par quelques jours de repos; au terme de six mois et demi elle en eut une troisième accompagnée de douleurs de Colique, je me rendis aussi-tôt auprès d'elle, et je trouvai, comme j'en j'y attendois le placenta implanté sur l'orifice de la Matrice, qui prononcoit à chaque douleur, pendant lesquelles la perte augmentoit au point que cette femme perdoit force et courage.

Comme pour diminuer la perte, j'essayois de percer les membranes vers un des bords du Délivre, une

vive douleur faisit la malade et jetta le Placenta tout entier entre ses deux cuisses, avec une effusion de Sang considérable. J'introduisit aussi-tôt ma main dans la matrice, à l'entrée de laquelle je saisis les pieds de l'Enfant qui, heureusement, s'y présentoient, et je terminai cet accouchement d'autant plus vîte, que l'Enfant étoit très petit, et la mere bien conformée.

Je donnai à cette femme des soins qui lui en rendirent la connoissance qu'elle avoit perdue, mais le Délivre en sortant, ainsi que je l'ai dit, avoit laissé dans la Matrice une grande portion des membranes qui enveloppoient le corps de l'Enfant, ce à quoi je n'avois pas fait attention, l'ayant porté d'abord à d'autres objets. quelques jours après la fœtidité des lochies me le rappella.

Pour empêcher l'effet de l'infection putride, tant sur la matrice, que sur les humeurs de cette femme, et pour détacher et expulser hors de son sein ces portions membraneuses, je lui prescrivit des injections aqueuses, à quoi je joignit un regime exact, et des Boissons acidulées, dont l'observence pendant environ huit jours a suffi pour la préserver de l'infection putride.

Sa Convalescence a été longue, à cause de la quantité de Sang qu'elle a perdu, mais elle jouit maintenant d'une bonne Santé.

Sur l'abus des Bains entiers pendans la Grossesse.

Mde N..... âgée de trente ans d'un tempérament Sblegmatique, ayant au moins ordinairement le visage pâle, a fait pendans ses grossesses, et notamment pendant la cinquième, usage de beaucoup de Bains entiers.

Son accouchement s'est terminé en peu de temps le quatorze juin 1790. mais soit que le Délivre ait suivi imparfaitement l'Enfant, ou que la Sage-femme l'ait extrait inconsidérément avant que l'uterus fut suffisamment contracté, une perte effrayable menaça aussi-tôt ses jours, et sans l'intelligence de l'accoucheuse, qui en cette occasion inonda l'accouchée d'eau fraiche, elle auroit probablement péri sous ses yeux.

Néanmoins, après qu'on eut employé des moyens pour retirer l'accouchée de la foiblesse ou cette perte l'avoit mise, le lait monta à son sein, au point qu'elle commença la nourriture de son Enfant. mais le vingt deux du même mois, elle perdit imparfaitement la parole, et la faculté de mouvoir la moitié de son corps, ce que les Secours internes et externes, employés jusqu'ici, n'ont encore pu rétablir parfaitement.

Deux Medecins ont été appellés avec moi auprès de la Malade; nos avis ont été différens

Sur la Cause de Sa Maladie, Le Premier ou en
L'Ancien, l'attribuoit à la répercussion du Lait Sur
le Cerveau, occasionnée par l'eau froide jettée Sur
l'accouchée. Le Jeune à la répercussion d'une
humeur Rhumatismale dont la Malade avoit
ressenti quelque fois les douleurs. ils s'accordèrent
néanmoins ensemble, en Convenant que le Lait
et l'humeur de Rhumatisme répercutés, pouvoient
en être Cause.

Moi j'accusois [redacted] les Bains entiers, dont
L'accouchée avoit fait un [redacted] grand usage, Sur tout
pendant Sa dernière grossesse, d'en être la Cause
antécedente; Je crois, en égard au tempérament
de la Malade, que leur vertu relâchante a
favorisé l'inertie de la Matrice, et donné lieu
à la Perte, qui, en dépouillant la masse du
Sang d'une grande portion de Sa partie rouge,
a occasionné un engorgement consentif des
Sucs blancs, alors Dominants, dans les vaisseaux
du cerveau également relâchés, et peut être de
l'infiltration et de l'Epanchement dans ce
Viscere, ce qui me fait Craindre l'incurrabilité de la Maladie.

Voila Citoyens Academiciens
un précis de ma pratique, Sur quelques points
de l'art des Accouchemens, je crois quelle est
conforme aux Principes que quelques uns des vôtres
m'ont enseignés dans les anciennes Ecoles de
Chirurgie, où j'ai eu l'avantage de recevoir des Leçons,

es a ce que j'ai lu depuis dans les ouvrages qu'ont fait sur cette matiere de nouveaux maîtres de l'art, que je n'ai l'honneur de connoître que par ces mêmes ouvrages, et par leur excellente réputation.

J'espère Citoyens Academiciens que vous voudrez bien recevoir favorablement ce petit travail.

Et que, si je suis dans l'erreur, vous voudrez bien aussi me le faire connoître, afin que je m'en préserve à l'avenir, et que je joigne cette nouvelle obligation à celles que je vous doit.

Observation Sur la Submertion

Le 10. 8bre dernier La nommée Emelie Morise agée d'environ vingt ans, passant Sur un Sont étoit et glissant, tomba dans l'eau. Elle se seroit engagée Sous la roüe d'un moulin, Sans un homme qui la retira de l'eau quelque instants après Sa chûte. on la porta chez Son libérateur dont le logis n'étoit pas éloigné, où elle resta quelque heures Sans connoissance, toussant et rendant de l'eau Spumeuse par expectoration. on la transporta le lendemain chez Ses parents avec précaution; je fus mandé à l'occasion d'une douleur au flanc droit, provenant de la chute Sur cette partie, d'un Sanies plein de linge, qu'elle avoit à son bras lors de Sa chûte. Comme la percussion étoit profonde, je la Saignai au bras, (car la Soif et la tête étoient revenus dans leur état ordinaire.)

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

N'eanmoins, pour prévenir les Suittes fâcheuses qui ont eu lieu chez le Sujet de la premiere observation en ce Genre, que j'ai adressé à l'Academie, et qu'elle a jugé digne de Son attention, j'ai conseillé à cette jeune personne de faire usage d'une Boisson Diaphoretique pendant quelque temps, et de se preserver du froid, en gardant le Lit, ou au moins la chambre, jusqu'à ce que la santé se fut bien retablie, ce qu'elle a observé. aussi il ne lui est survenu aucun accidens consécutifs, Ses regles ont paru à leur époque ordinaire, Elle jouit aujourd'hui d'une parfaite Santé,

N'y a t-il pas lieu de croire, que si le Sujet de ma premiere observation, au lieu de quitter la Chaleur de Son lit et de Sa Chambre, qui lui étoit nécessaire pour rappeller la transpiration que la Submersion avoit nécessairement derangée, d'aller boire du vin et de l'eau de vie qui lui ont rengorgé la Poitrine et le Cerveau, et d'aller dans son Jardin s'exposer à un dégré de froid * qui a du faire refluer la transpiration sur ces parties qui n'étoient pas encore rétablies des fatigues de la Submersion, se fut conduit aussi prudemment et avec autant de Soumission aux preceptes de notre art, que cette jeune Submergée, il se fut preservé des accidents consécutifs qui l'ont fait périr?

* le 14 mars dernier,

Il resulteroit donc de la Comparaison de ces deux observations, que l'habitation d'un lieu Chaud, l'observance d'un régime, et l'usage de Boissons diapho= =retiques pendant quelques temps, sont nécessaires pour se préserver des accidents consécutifs qui

peuvent Survenir après la Submersion.

à Estamper le 27. Xbre 1792. L'an Premier.

Filleau Chirurgien

optimum in der foetus over het triceps